

# Session de printemps 2003 : vote du compte administratif 2002

## **Compte administratif 2002 du Conseil général : un fort niveau d'investissement**

Les chiffres reflètent les choix exprimés pour financer les charges nouvelles (APA, ARTT, etc)

### **Qu'est-ce qu'un compte administratif ?**

Le " Compte administratif " constitue le reflet exact de l'activité de l'année qui a précédé : c'est, en quelque sorte, un bilan de ce qui a été réalisé ou non - et une photographie exacte de la situation financière du département.

### **Qu'est-ce que l'autofinancement ?**

L'autofinancement, c'est la part des recettes de fonctionnement pouvant être affectée à des dépenses d'investissement.

### **Le Compte administratif 2002**

traduit bien la stratégie adoptée par le Conseil général lors du vote de son budget, en début d'année 2002, alors que se mettaient notamment en place l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie pour personnes âgées ) et l'ARTT (Aménagement et réduction du temps de travail).

Pour financer l'allocation APA et faire face aux augmentations dues à la mise en place de l'ARTT, l'assemblée avait pris le parti de :

- continuer à investir pour favoriser le développement économique du département et contribuer au bien-être des Aubois (collèges, routes, équipements sportifs, immobilier d'entreprises...)
- poursuivre le désendettement du département ;
- agir à la fois sur la fiscalité mais aussi sur l'autofinancement pour financer les charges nouvelles (APA, ARTT, SDIS).

Résultat de cette volonté politique, les indicateurs figurant dans les tableaux ci-joints font ainsi apparaître :

- un montant d'investissements toujours élevé (69 M€, proche du record 2001),
- un contexte financier particulièrement sain (baisse continue de l'annuité d'emprunt et des frais financiers),
- un léger tassement de l'autofinancement en valeur relative. Avec 48,7 M€, l'autofinancement, en effet, ne représente plus que 28,49 % des recettes de fonctionnement (contre 30,15 % en 2001). Il ne contribue aux dépenses prévues d'investissement qu'à hauteur de 42,31 % (contre 46,32 % en 2001)